



CERTIFICAT D'APTITUDE

Le certificat d'aptitude à la vie en collectivité est **un document d'ordre médical** qui atteste que les vaccins obligatoires de votre enfant sont à jour (pour les enfants de plus de 4 mois). Il indique également qu'il n'y a pas de contre-indication à ce que votre enfant fasse **l'expérience de la vie en collectivité**. Il est nécessaire pour que votre enfant soit accueilli en crèche en toute sécurité.

Je soussigné, Docteur : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né le : _____

☐ Est apte à la vie en collectivité

☐ A ces vaccins à jour :

Cocher les vaccins fait

Vaccins	Administré
DTP et Coqueluche	
Hib	
Hépatite B	
Pneumocoque	
ROR	
Méningocoque ACWY	
Méningocoque B	

Cachet et signature du praticien (obligatoire)

Fait à _____

Le _____

Signatures :